

Juillet 2007

Recherches & Régulation Working Papers

QU'EST-CE QU'UNE ÉCONOMIE POLITIQUE HÉTÉRODOXE ?

Frédéric Lordon

RR Working n° 2007-1 Série PH
www.theorie-regulation.org

Association Recherche & Régulation
c/o LEPII-CNRS
Université Pierre Mendès France
1241, rue des Résidences
BP 47 - 38040 Grenoble Cedex 9

QU'EST-CE QU'UNE ÉCONOMIE POLITIQUE HÉTÉRODOXE ?*

Frédéric LORDON

Et si le destin des hétéodoxies radicales était d'être les cocus de l'histoire académique ? Disqualifiées *a priori* pour malséance, c'est-à-dire pour excès de distance à la norme et sécession manifeste d'avec le groupe central, elles n'en connaissent pas moins le sort ambivalent du rejet et de l'effet – celui qu'elles produisent paradoxalement jusque dans l'orthodoxie. Le cas de la critique radicale dans le champ politique mériterait d'être médité par elles tant l'homologie semble frappante. Trop éloignée du barycentre des rapports de force et trop en rupture avec les jeux institutionnalisés, elle aussi est d'emblée délégitimée et ses thèses méprisées... jusqu'à ce que quelques agents bien insérés dans le *mainstream* trouvent un intérêt à s'en saisir pour soutenir leurs propres stratégies de différenciation. La critique radicale est alors récupérée par la critique institutionnelle, pour, après édulcoration, être portée avec succès par des voix écoutées puisque légitimes dès le début, et ceci d'autant plus que l'emprunt, trop inavouable, est passé sous silence – dans une société à jamais séparée de ses idéaux habermassiens, qui dit les choses, d'où et de quelle façon, vaut au moins autant que les choses dites.... Il en va semblablement dans le champ de la science économique où, ignorées en public mais (parfois) lues en privé, les hétéodoxies sont en quelque sorte à la fois la mauvaise conscience de l'orthodoxie et le moteur dénié de ses transformations. Ses renouvellements récents les plus significatifs, la théorie néoclassique en a bel et bien emprunté la matière à des intuitions de l'hétéodoxie dont elle lit discrètement les travaux – et

* Ce texte est la conclusion de l'ouvrage collectif *Conflits et pouvoirs dans les institutions du capitalisme*, à paraître aux Presses de Sciences-Po, 2008. Par défaut, toutes les fois où les auteurs suivants sont cités, il est implicitement fait référence à leur contribution dans cet ouvrage : Neil Fligstein et Taek-Jin Shin, « Valeur actionnariale et transformation des industries américaines, 1984-2000 ; Frédéric Lordon, « Métaphysique des luttes » ; Sabine Montagne, « Le trust, fondement juridique du capitalisme patrimonial » ; Ramine Motamed-Nejad, « La monnaie est politique. Ordre monétaire et pouvoir en Iran, 1979-2005 » ; André Orléan, « Monnaie, séparation marchande et rapport salarial », Pepita Ould-Ahmed, « Le troc : une forme monétaire alternative. Décompositions monétaires en Russie, 1990-2001 » ; Alexandre Roig, « La création d'une « monnaie éternelle ». Genèse de la convertibilité en Argentine, 1991 ».

qu'elle omet consciencieusement de citer... Robert Boyer et Geneviève Schmeder avaient déjà fait remarquer combien les théories de la croissance endogène doivent aux visions de Schumpeter et de Kaldor¹ travaillées depuis longtemps, mais sans succès (institutionnel) par la théorie de la Régulation, et devenues pleinement légitimes une fois recyclées dans la grammaire néoclassique. De même, la problématique des institutions, jadis (petite) machine de guerre hétérodoxe contre l'individualisme bilatéral de l'équilibre général, fait maintenant officiellement partie de l'orthodoxie sous le chapeau de ladite « Nouvelle Economie Institutionnelle » – mais à quel prix ?: tout ce qui faisait l'intérêt intellectuel d'une approche hétérodoxe des institutions économiques, avec ses promesses d'interdisciplinarité, ses mécanismes sociaux originaux, son dialogue avec l'histoire, la sociologie ou le droit, a été soigneusement arasé par le bulldozer de la théorie des contrats optimaux. Mais l'essentiel est ailleurs : la théorie néoclassique peut maintenant proclamer qu'elle aussi s'occupe des institutions – et, sur le papier, il est impossible de lui donner tort. Attaquée du côté des institutions, l'hétérodoxie a tenté de resserrer les rangs du côté du politique, des conflits et des rapports de pouvoir, c'est-à-dire de tout ce qui l'autorise à se définir comme *économie politique* par opposition à une science économique exclusivement préoccupée des *clearings* de marché. Or ce bastion-là est en train de céder à son tour devant le développement invasif d'un sous-courant spécifique de la théorie néoclassique, qui capte l'appellation de l'ancienne économie politique et la repeint à ses propres couleurs – comme toujours par une revendication de nouveauté, puisque, de même que l'*Institutional Economy* des contrats optimaux est (forcément) *New, New Political Economy* est le nom de la proposition orthodoxe en la matière. Ainsi, du moins en apparence, les territoires spécifiques de l'hétérodoxie se réduisent comme peau de chagrin.

Un regard très optimiste pourrait considérer que, fût-ce sous une forme hautement paradoxale, l'hétérodoxie « triomphe » puisque ses préoccupations historiques – la dynamique de l'innovation, la présence des institutions, le rôle des conflits – se retrouvent l'une après l'autre à l'agenda néoclassique... C'est pousser très loin l'optimisme : en réalité tous les anciens monopoles de l'hétérodoxie sont devenus contestables et il n'est virtuellement plus un domaine d'objets jadis ignoré par la théorie néoclassique dans lequel elle ne soit maintenant à même de faire intrusion et qu'elle ne désire revendiquer pour sien. Sous ce rapport, le dynamisme invasif de l'orthodoxie est magnifiquement soutenu par l'unité apparente de son appareil théorique, capable de retraduire uniformément dans sa grammaire particulière – celle

¹ Robert Boyer, Geneviève Schmeder, « Un retour à Adam Smith », *Revue Française d'Economie*, V, 1, 1990, p. 125-159.

des fondements micro, de l'individualisme stratégique et de la rationalité maximisatrice – tous les objets qui lui sont proposés. Dans cette configuration, l'hétérodoxie n'a plus pour fonction subalterne que de jouer les utilités à repérer encore quelques objets intéressants avant que l'orthodoxie ne s'en saisisse et – sérieusement, elle – « fasse le travail ».

Il faut se rendre à l'évidence : pour l'hétérodoxie, la stratégie des « domaines réservés » n'a plus d'avenir. Tous ses anciens monopoles sont contestés, ou en voie de l'être, et ils le sont d'une manière telle qu'à chaque avancée la norme de scientificité néoclassique peut prétendre s'en trouver renforcée par le seul fait qu'elle parvient à s'assimiler des objets longtemps tenus pour lui être hétérogènes – autant de conquêtes présentées comme autant de succès. A son grand dam, l'hétérodoxie voit donc les unes après les autres ses « choses » favorites captées, malaxées, digérées... et restituées sous une forme parfaitement standardisée... mais totalement méconnaissable comparée aux « produits » d'origine. C'est sans doute là, précisément, en cette distorsion, parfois spectaculaire au point d'en être choquante, qu'il est possible de repérer au cœur même de cette force impressionnante de métabolisation et d'uniformisation, le *défaut* de l'entreprise néoclassique. Comme souvent, le point de faiblesse est logé au cœur même de la puissance, et si toutes les *New economies* néoclassiques illustrent à merveille les possibilités hégémoniques d'une grammaire théorique voulue la plus systématique possible et appliquée implacablement, sans égard aucun pour la nature ou la spécificité des objets, elles ne montrent pas moins clairement, et pour les mêmes raisons – l'uniformité aveugle et l'absence d'égard –, les effets parfois désastreux de la vision exclusivement économique du monde – on serait parfois presque tenté de parler de maltraitance théorique... La science néoclassique entend parler de tout, et même elle y parvient, c'est entendu – mais comment en parle-t-elle ?... Si l'hétérodoxie ne peut plus espérer cultiver sa différence par des luttes d'*enclosure* perdues d'avance, la question de la manière, elle, reste entièrement ouverte. Et de ce point vue, une chose est sûre : dès lors qu'il est question de la *manière*, la théorie néoclassique ne pourra pas pousser la récupération au-delà d'un certain stade, d'ailleurs très vite atteint, sauf à se renier elle-même dans ses propres options théoriques fondamentales – que serait une théorie néoclassique qui déclarerait vouloir se « sociologiser », se marxiser, ou devenir structuraliste ?... Autre chose qui n'est pas moins sûre, l'écart entre le bilan nominal – combien de positions conquises, d'objets nouveaux annexés – et le bilan réel – conquis comment, et pour en dire quoi ? – est si criant que le maintien d'une concurrence par des courants alternatifs apparaît non seulement comme une évidence – à moins que les effets d'hégémonie académique dans le champ des sciences sociales n'en décident autrement – mais comme une nécessité ! Plus encore que le cas du

changement technique et de la croissance endogène, les questions liées au traitement du politique (comme, dans un registre très proche, celles des institutions) rendent cette nécessité particulièrement vive. *New*, la *political economy* orthodoxe l'est peut-être, mais d'une nouveauté qui ne suffit pas à faire oublier l'*old one*, et qui donne même quelques raisons de la regretter – et aussi d'en reprendre le filon.

Le politique vu par la *NPE* : méthodologiquement et théoriquement « économisé »

Il est bien loin le temps où une hétérodoxie telle que la Régulation pouvait revendiquer d'être une *économie politique* par opposition à la théorie néoclassique, tout entière à sa vocation de *science économique*. Michel Foucault a jadis montré combien peu anodins sont les changements d'appellation dans le champ du savoir : de l'histoire naturelle à la biologie, il y a un monde : celui qui sépare deux *épistémè*. Pareillement, le déclassement de la vieille économie politique et son remplacement par la fringante et « moderne » science économique témoigne dans les mots d'une révolution dans les pratiques théoriques. Les considérants de cette rupture, quoiqu'en fait toujours restés implicites, sont néanmoins bien connus. Trop prise dans l'histoire, avec ses luttes de pouvoir, ses changements structurels, ses grandes transitions, et au total *son incertitude radicale*, l'économie politique était impropre à se faire authentiquement science, c'est-à-dire corps de savoir *nomologique*, donc capable de revendiquer pour ses principes fondamentaux, comme pour ses lois dérivées, l'invariance historique et l'universalité, et par conséquent susceptible de passer au stade formalisé d'où obtenir les grands labels poppériens de la prédiction et de la réfutation. On ne s'appesantira pas longtemps sur le paradoxe qu'en fait de poppérisme, la science économique n'est jamais vraiment sortie du confirmationnisme, et même d'assez bas étage – on se demande bien d'ailleurs ce qu'il resterait d'elle après application tant soit peu sévère des critères réfutationnistes... –, l'essentiel étant que, dans cette opération de promotion épistémologique, l'ennemi aura été l'histoire – et par contrecoup le politique qui en est l'un des moteurs. Exclure l'histoire qui n'obéit à aucune régularité, exclure le politique et sa force d'irruption, auront donc été les prérequis méthodiquement poursuivis en vue de l'installation d'une enfin « vraie science » de l'économie. Pour si nécessaire qu'il ait d'abord été, comme condition de possibilité d'un reclassement épistémologique majeur – puisque la science économique se cache à peine de vouloir être scientifique comme les sciences de la nature –, ce retrait n'en

avait pas moins le mauvais goût d'abandonner un vaste terrain aux minoritaires demeurés dans la tradition de l'économie politique. C'est pourquoi il était prévisible qu'une fois consolidé son socle, la nouvelle science repartirait dès que possible à la conquête des territoires d'abord désinvestis au nom même de cette consolidation. L'intérêt qu'elle manifeste depuis deux décennies pour les institutions, et désormais pour le politique, est le signe le plus clair qu'elle se sent très disposée à sortir de son bastion historique des équilibres de marché – et même assez loin, sans plus aucune restriction à son rayon d'action.

Les écueils bachelardiens de la dé-division du travail

Evidemment le retour vers des objets d'abord tenus éloignés – et pour de bonnes raisons ! – ne peut pas se faire sans soulever quelques difficultés. De toutes, la plus flagrante tient à ce qu'il y a de plus essentiel dans le projet de la théorie orthodoxe, à savoir de vouloir tout faire elle-même ! Le principe de division du travail tenu pour le moteur de la productivité dans l'ordre de la production des choses ne se voit à l'évidence pas reconnu la même importance dans l'ordre de la production des idées. Piétinant allègrement des décennies de patientes accumulations *disciplinaires*, la science économique n'affiche jamais mieux ses ambitions d'hégémonie dans le champ des sciences sociales qu'au moment où elle prétend s'emparer des objets les plus variés, sans le moindre égard pour les masses considérables de travaux *spécialisés* de toute nature – sociologique, anthropologique, politologique, historique – qui leur ont déjà été consacrés, et sans le moindre doute quant à la possibilité de leur appliquer indistinctement sa propre méthode. Pourquoi s'encombrer des fastidieuses lectures de la sociologie politique ou de la politologie au moment de traiter des conflits et des pouvoirs puisque le modèle du choix rationnel s'offre à tous les usages du seul fait qu'on peut faire entrer à peu près n'importe quoi dans les fonctions d'utilité des agents – y compris, si tel est le sujet du jour, des objectifs de réélection pour les aspirants gouvernants, des cibles électorales pour les groupes de pression, etc. C'était là le revers prévisible de l'universalisme (proclamé) du modèle de l'*homo oeconomicus*, en apparence si général qu'il semble dispenser de tout investissement spécifique pour ne demander qu'à être uniformément appliqué. Dans ces conditions la division du travail *interdisciplinaire* n'a plus lieu d'être ; ne reste, pertinente, que celle qui distingue les différents domaines d'application du modèle de la maximisation. C'est donc la puissance même de ce modèle... qui ne cesse d'inciter à l'ignorance – celle de la spécificité des objets et celle des savoirs déjà accumulés par d'autres. Or en matière d'art

comme en matière de sciences, on dit « naïf » celui qui entre dans un champ en pleine méconnaissance des acquis du champ. De ce point de vue, on pourra s'étonner de ce que si, même dans l'art, le naïf est une démarche rarement couronnée de succès, s'il est rigoureusement inconcevable dans les sciences dures, il ait en revanche pu connaître une telle réussite en sciences sociales. A la vérité cette réussite-là reste très particulière et doit tout ou presque à l'habileté qui a consisté à emballer la naïveté d'un vêtement ésotérique au dernier degré – celui de la formalisation bien sûr. De ce point de vue on devrait faire plus souvent l'expérience qui consiste à restituer aux chercheurs des sciences sociales spécialisées la *teneur* des arguments développés par la théorie économique standard à propos de leurs objets, *une fois débarrassés de leur appareil mathématique...*

Naïve et néanmoins formelle – en tous les sens du terme –, l'économie orthodoxe l'est pourtant, et presque nécessairement, lorsqu'elle sort des marchés pour se saisir d'objets d'une autre nature dont elle a d'ailleurs pour premier souci de nier qu'ils puissent avoir d'autres dimensions qu'économique. Car cette dénégation et sa préoccupation de maintenir une « cohérence » dans l'économicité, ont quelque chose de vital : dès lors que sont reconnues les innombrables constructions sociales qui interagissent avec les pratiques économiques, voire les structurent profondément – le droit, la monnaie, l'Etat, les normes de toutes sortes et plus largement l'ensemble des « objets » institutionnels –, il n'y a en effet d'autre choix qu'entre renoncer au projet d'une économie pure pour entrer en collaboration avec les autres sciences sociales, ou bien au contraire poursuivre celui d'une économie totale et proclamer l'économicité de toute chose dans le monde social. Sous sa forme la plus satisfaisante, le premier choix est très proche du projet « d'unidisciplinarité » défendu par André Orléan², c'est-à-dire de constitution d'une « science sociale des objets économiques », où « science sociale » ne s'écrit au singulier que parce qu'elle est d'emblée profondément synthétique. Comme on sait tel n'est pas le choix de l'orthodoxie... Mais dès lors qu'elle prend le parti opposé et pense possible, à rebours des enseignements les plus élémentaires de la division du travail, de tout faire par elle-même, la théorie standard se condamne à la naïveté, entendue précisément comme l'ambition d'entrer dans un champ en demeurant – ici délibérément – ignorant de son histoire et de ses acquis. Les économistes hétérodoxes seraient-ils par essence moins naïfs et auraient-ils par un privilège spécial la science, ou plutôt les sciences sociales infuses ? Pas le moins du monde, évidemment, mais – énorme différence – eux se soignent ! La cure est essentiellement à base de lectures – extra-économiques s'entend – et de

² André Orléan, « La sociologie économique et la question de l'unité des sciences sociales », *L'Année sociologique*, 55, 2, 2005, p. 279-306.

collaborations. C'est sans doute là le seul moyen d'éviter un écueil redoutable, qu'on pourrait qualifier de bachelardien, et qui consiste à croire en la possibilité d'une saisie immédiate et spontanée des objets que les sciences sociales spécialisées ont pourtant longuement problématisés et même *construits*. Bien davantage en effet que la mathématisation à outrance, la recherche d'improbables « lois » ou toutes les tentatives semblables de mimer les sciences de la nature, ce sont les procédures de la construction d'objet, c'est-à-dire de la rupture avec les appréhensions du sens commun, qui offrent aux discours des sciences sociales leurs principaux titres à revendiquer une forme de scientificité. Sous ce rapport, la carence « bachelardienne » des *New Economies* néoclassiques, et particulièrement de la *New Political Economy*, est sérieuse, et il n'est en fait pas très difficile de s'apercevoir que ce qui reste quand on a enlevé l'appareil formalisé c'est la science politique spontanée des économistes...

Ainsi la *NPE* modélise, mais le plus souvent sur la base d'hypothèses de sens commun. Quelques exemples peuvent être utiles pour donner une idée de l'écart entre la sophistication de ses formalisations – pas à la portée du premier venu – et la nature des contenus formalisés – hélas trop accessibles. Ainsi Oswald et Powdthavee³ démontrent que les femmes ont une tendance plus marquée que les hommes à voter à gauche parce qu'elles souffrent de la discrimination salariale et parce qu'elles sont plus sensibles à l'utilité des biens publics, notamment ceux qui garantissent la tranquillité publique : « *females derive greater utility from public goods like community safety, it transpires that women are intrinsically more left-wing than men* »⁴. Ce n'est pas tant que l'argument énoncé tel quel soit en lui-même absurde ; c'est plutôt que la conclusion découle trivialement de la postulation – *si* les femmes sont supposées avoir une préférence pour les biens publics, *alors*, oui, sans doute votent-elles à gauche... –, et que la postulation elle-même est visiblement le produit d'une vision des préférences féminines – les femmes sont sensibles à la « tranquillité publique » – typique de la sociologie spontanée des économistes, autant dire d'une sociologie de sens commun. Dans un registre différent, Besley, Persson et Sturm⁵ s'étonnent que personne n'ait songé à remarquer que la concurrence politique, comme la concurrence économique, est elle aussi source d'efficacité économique. On s'en aperçoit *a contrario*, suggèrent-ils, lorsque les représentants politiques qui jouissent d'une rente de situation établie sur leur défense de valeurs traditionnelles, par exemple dans les états du sud étatsunien, sont de fait soustraits à la

³ Andrew Oswald, Nattavudh Powdthavee, “Daughters and left-wing voting”, Working Paper, *Weekly Political Economy Discussion Group*, 2006.

<http://www.wcfia.harvard.edu/seminars/pegroup/DaughtersOswaldPowd16Dec2005.pdf>.

⁴ Andrew Oswald, Nattavudh Powdthavee, *art. cit.*, p. 3.

⁵ Timothy Besley, Torsten Persson, Daniel Sturm, “Political competition and economic performance: theory and evidence from the United States”, NBER Working Paper n° 11484, 2005.

concurrence de candidats qui pourraient mettre les questions économiques à l'agenda. Or cette impasse sur les questions économiques est la cause d'une moindre croissance de la production par tête. Conclusion : le manque de concurrence politique, empêchant les thématiques économiques d'être présentes dans le débat public, entraîne la perte de croissance... Plus ambitieux, Tabellini⁶ a l'intuition que les valeurs culturelles ne sont pas sans effet historique sur le développement économique. Il en identifie trois qui lui semblent particulièrement importantes : la confiance, le respect pour les autres et la croyance en les vertus de l'autodétermination individuelle (*« trust, respect for others, confidence in individual self-determination »*), fournies par le *World Values Survey* pour les années 90 et jugées représentatives des valeurs *« expected to encourage a positive attitude towards market exchange and entrepreneurial activities »*⁷. Comme le *World Values Survey* n'offre pas ses données avant les années 90, il faut trouver autre chose pour cerner les effets historiques de la culture sur le développement : ce sera le taux d'alphabétisation – adéquat, on ne sait pas, mais disponible. Les institutions politiques comptent aussi. Elles sont codées sur une échelle quantitative. Plus le chiffre est élevé plus grande est la « qualité » des institutions. Qu'est ce qu'une institution politique « de qualité » ? C'est une institution qui privilégie l'*« accountability »* et les *« checks and balances »*... On peut imaginer sans peine l'incrédulité mêlée de stupéfaction d'à peu près n'importe quel chercheur en sciences sociales, dès lors qu'il ne serait pas économiste, à la lecture de ce genre « d'économie politique » sans aucun doute « nouvelle ». Bien sûr l'exhibition de quelques travaux isolés a quelque chose de malhonnête et ne saurait suffire à soutenir un jugement d'ensemble. On notera toutefois que, pour restreint qu'il ait été, cet échantillon n'a pas non plus cédé à la recherche d'auteurs loufoques, inconnus ou marginaux, c'est-à-dire des « exceptions », comme on en trouve dans chaque groupe et qui, considérées exclusivement, en donnent une image déformée, puisque Torsten Persson et Guido Tabellini sont reconnus comme des figures de proue de la *NPE*. Il s'agissait plutôt de dire que ce mélange d'effets de sens commun, de socio-centrismes – les « bonnes institutions politiques » sont celles... de la démocratie américaine – voire de trivialités – oui, les valeurs *« expected to encourage a positive attitude towards market exchange and entrepreneurial activities »* doivent avoir un bon effet sur le développement économique – ce mélange, donc, est le produit synthétique de la prétention exorbitante à

⁶ Guido Tabellini, “Culture and institutions: economic development in the regions of Europe”, CESIFO Working Paper, n° 1492, 2005.

⁷ Guido Tabellini, 2005, *art. cit.*, p. 8.

l’auto-suffisance intellectuelle, du refus de la collaboration interdisciplinaire, et de la politologie spontanée des économistes qui en résulte nécessairement.

Le sens commun qui nourrit tous ces travaux a parfois le caractère grossier que ces quelques exemples ont montré, mais force est de reconnaître qu’il se manifeste le plus souvent sous une forme plus sophistiquée en apparence – mais pas moins dévastatrice intellectuellement –, à savoir comme sens commun *des économistes*. Le monde social pensé par des économistes a en effet parfois une étrange physionomie. Les travaux sur le lien entre inégalité et croissance, par exemple, en donnent une illustration assez typique. En cette matière en effet, leur sens commun fait spontanément dire aux *New Political Economists* que les inégalités sont défavorables à la croissance, non pas en elles-mêmes... mais parce qu’elles induisent une pression politique à l’instauration d’une taxation redistributive qui réduira les incitations à l’accumulation du capital⁸. Les défavorisés auraient-ils la sagesse de ne pas se plaindre – comprendre : de ne pas exiger à tort et à travers, ou de ne pas menacer de « mal » voter – les inégalités n’auraient intrinsèquement rien pour mettre en péril la croissance. Elles ne deviennent dangereuses qu’à partir du moment où elles suscitent une réaction politique... qui vise à les réduire. Qualifier, comme le fait Saint-Paul, la séquence : inégalités → pression politique à la taxation → incitation négative → baisse du taux d’accumulation de « *very natural and plausible mechanism* »⁹ donne une idée de ce que peut faire dire le sens commun des économistes, assez différent, on l’accordera du sens commun tout court, et qui a aussi pour effet de faire voir combien son naturel propre est en fait celui de la « nature walrassienne ».

Le politique : une superstructure parasitaire jetée sur l’harmonie du marché

Car en effet, pour étendre considérablement le rayon d’action de la théorie économique, la *NPE*, n’en reste pas moins profondément prise dans l’orbite du noyau dur originel : la théorie de l’équilibre général des marchés. Pour saisir ce qui fait le propre – et souvent l’étrangeté – de la conception du politique déployée par la *NPE*, il faut donc apercevoir combien, loin de proposer une théorie autonome du politique, elle demeure

⁸ Torsten Persson, Guido Tabellini, « Is inequality harmful for growth », *American Economic Review*, 84, 3, 1994, p. 600-621; Thierry Verdier, « Développements récents en économie politique de la croissance. Un survol rapide », *Revue Economique*, 50 (3), 1999, p. 489-497 ; Gilles Saint-Paul, « The “New political economy” : recent books by Allen Drazen and by Torsten Persson and Guido Tabellini », *Journal of Economic Literature*, XXXVIII, 2000-a, p. 915-925.

⁹ Gilles Saint-Paul, *art. cit.*, p. 920.

entièrement asservie au modèle walrassien considéré comme norme. En d'autres termes, la *NPE* se propose de construire l'étage positif de la théorie normative des marchés. On en comprend aisément la nécessité : qui pouvait continuer de croire à l'harmonie des *clearings* simultanés au spectacle de l'économie réelle ? Il fallait donc à la théorie néoclassique un développement spécifique pour expliquer les regrettables écarts de la réalité à l'idéal pourtant indiqué clairement par le schéma walrassien. La *New Institutional Economy* procédait déjà de cette intention et s'est largement édifiée sur l'idée de l'institution-imperfection, c'est-à-dire obstacle au libre jeu de l'atomisme marchand qui, comme on sait, produit, dans le schéma walrassien, et l'équilibre et l'optimum. La *NPE* reprend ce filon et prolonge l'effort en ajoutant tous les effets parasites d'une vie politique qui ne comprend pas les nécessités de l'économie. Le politique n'existe pour l'essentiel qu'au travers des efforts importuns de certains groupes d'intérêt pour distordre les structures ou les mécanismes de marché à leur avantage. On ne saurait sous-estimer la portée théorique de cette inflexion, car si vraiment il en est ainsi, alors il est plus difficile de soutenir que l'action des agents économiques conduit spontanément vers le meilleur des états collectifs possibles. Les agents de la *NPE* poursuivent bel et bien, égoïstement, comme il l'est attendu de tout *homo oeconomicus*, leurs intérêts, *mais il n'en résulte pas l'optimum*. A la vérité, l'argument n'est pas non plus totalement neuf puisqu'il donne une illustration supplémentaire, quoique d'un nouveau genre, à la thèse déjà présente au cœur du modèle walrassien que tout groupement, en tant qu'il contredit les hypothèses (conditions nécessaires) d'atomisme, fait obstacle à la réalisation de l'équilibre et de l'optimum. La théorie des marchés en avait donné l'illustration canonique au travers des effets distorsifs de la concurrence imparfaite. Œuvrer à l'optimum économique n'est donc pas simplement regarder faire les intérêts privés et attendre, car les intérêts privés peuvent prendre la (mauvaise) direction de l'action concertée pour faire entrave aux mécanismes notionnels du marché. L'équilibre-optimum appelle ses structures de possibilité et demande que celles-ci soient à tout instant réalisées et reproduites. La surveillance des marchés par les autorités de la concurrence est l'expression de cette préoccupation. La *NPE* y ajoute le souci de contrecarrer, par voie d'incitation ou d'interdiction, toutes les formations de groupements parasites et distorsifs.

« *Lobbies* » et « *vested interests* » sont donc ses cibles prioritaires, aussi bien d'un point de vue théorique que pratico-politique. Car d'une part, comme le souligne fort à propos Saint-Paul¹⁰ dans son excellent survey, la *NPE* a pour objectif avoué de rendre compte de la

¹⁰ Gilles Saint-Paul, 2000, *art. cit.*

politique économique comme production *endogène* – une ambition qui énoncée telle quelle semble singulièrement proche de celle des régulationnistes¹¹ – ; or l'idée même de politique endogène suppose bien de chercher les forces politiques et sociales, les groupes organisés qui pèsent sur sa conformation. Mais d'autre part, et telle est bien la spécificité de la *NPE* – qui aura rendu extrêmement fugace sa proximité d'avec le projet régulationniste –, le point de vue normatif n'est jamais très loin de l'effort positif¹², en fait il lui est même consubstantiellement lié. Saint-Paul ne déplore-t-il pas que l'action pernicieuse des « *vested interests may lead to delay in policy decisions* »¹³ – et l'on comprend que ce qui est retardé ce sont les « bonnes » décisions de politique économique, celles qui devraient garantir les fonctionnements nominaux du marché walrassien et leur donner la possibilité de conduire l'économie vers l'optimum. Toute l'économie politique du marché du travail de Saint-Paul¹⁴ est consacrée à la question de savoir comment se forment les coalitions politiques – regroupant pour l'essentiel, on le comprendra rapidement, des salariés insérés et « protégés » – intéressées à laisser persister les règles et les institutions qui ont pour effet – comme dans n'importe quel marché walrassien – de perturber la formation de l'équilibre du marché du travail. Ainsi la *NPE* généralise-t-elle le principe monopolistique et donne-t-elle toute son extension à la thèse que dans le monde walrassien, le groupe c'est l'ennemi – rapport normatif à l'idée de groupe qui pèse singulièrement sur la conception positive du politique qu'elle se fait. Comme les « institutions », les groupements sont condamnés à tomber dans la catégorie générale des « imperfections », et la *political economy* a pour vocation profonde de faire la théorie du politique comme superstructure parasitaire malencontreusement surajoutée à l'infrastructure vertueuse des marchés dont l'*economical economy* a pourtant de longue date détaillé tous les avantages. Comprendre le politique, pour la *NPE*, c'est comprendre pourquoi le modèle walrassien n'est pas encore de ce monde.

¹¹ Stefano Palombarini, *La rupture du compromis social italien. Un essai de macroéconomie politique*, Paris, Editions du CNRS, 2001.

¹² Amable et Palombarini (2005) objecteraient sans doute que le normatif n'est pas absent des analyses régulationnistes de la politique économique. Dire cela est une chose, dire, comme ici, que le normatif est consubstancial au positif dans la *NPE* en est une autre.

¹³ La citation est en fait tirée d'une version préliminaire de l'article cité de Gilles Saint-Paul. Une lecture contextuelle honnête ne mettra cependant pas sa disparition dans la version finale sur le compte d'une modification substantielle de la pensée de l'auteur à ce sujet.

¹⁴ Gilles Saint-Paul, *The Political Economy of Labour Institutions*, Oxford, Oxford University Press, 2000.

Trois positions d'une économie politique hétérodoxe

Une ontologie conflictuelle de l'être social

Si la *NPE* s'est bel et bien saisie des thèmes du politique et des conflits d'intérêt, elle ne parvient pour autant à en parler que sur le fond de l'harmonie sociale walrassienne et comme d'une distorsion fâcheuse, à expliquer – avant de la réduire. C'est peut-être là la différence la plus fondamentale avec l'économie politique que développent les contributions du présent ouvrage, qui toutes récusent cette idée d'une infrastructure *purement* économique, indépendante et vertueuse par elle-même, originellement vierge du politique, et à laquelle celui-ci aurait été rajouté comme une malédiction de dernière minute. On s'étonnera peut-être d'une telle formulation de la part de travaux pour la plupart apparentés à l'approche régulationniste dont on connaît les inspirations marxistes. Mais c'est qu'ici « politique » est loin de se réduire à la strate « supérieure » de l'appareil d'Etat et des institutions organisant la vie politique (ou politicienne) – comme c'est le cas de la *NPE*... Au demeurant, il se pourrait que récuser les dichotomies trop tranchées entre infra- et super-structures, et considérer une conception plus générale et plus étendue du politique, envisagé non comme un ensemble d'institutions particulières mais comme une dimension fondamentale des rapports sociaux mêmes, soit un bien meilleur moyen d'être fidèle à l'inspiration marxiste de la Régulation. Quoi qu'il en soit des revendications d'héritage, de fidélité ou d'affranchissement, tel est en tout cas le point de vue soutenu par les contributeurs dont on va lire les travaux : *les rapports économiques sont l'une des expressions d'une ontologie fondamentalement conflictuelle de l'être social*. Que l'antagonisme et la lutte soient au rendez-vous de toutes les constructions institutionnelles, au cœur de leur genèse comme de leur fonctionnement, n'a rien d'une anomalie, encore moins d'une aberration superficielle et dysfonctionnelle qu'on pourrait rêver d'extirper pour retrouver l'harmonie profonde de la société marchande momentanément perdue de vue : le conflit est le *fond* des rapports sociaux.

Dans sa propre contribution, l'auteur de cette introduction propose d'adosser cette ontologie conflictuelle de l'être social, telle qu'elle se tient en arrière-plan des analyses institutionnelles ici rassemblées, à la philosophie de Spinoza. Il y a suffisamment loin de cet adossement métaphysique aux contributions d'une mésoéconomie plus appliquée pour rendre optionnelle la référence spinoziste (!), et cette contribution a moins pour fonction d'enrôler les auteurs quoi qu'ils en aient dans un projet spinoziste qui n'est pas forcément le leur, que de

faire savoir à qui pourra y être sensible combien la philosophie de Spinoza offre une fondation profonde – celle d'une métaphysique – à l'idée d'une nécessité immanente du conflit. On pourrait sans doute trouver étrange d'aller emprunter à un philosophe du XVII^{ème} siècle pour soutenir une économie politique institutionnelle du capitalisme actuel... Le propos est pourtant moins baroque qu'il n'en a l'air. D'abord parce que les grandes philosophies sont précisément reconnaissables au fait que leurs concepts et leurs intuitions défient le temps. Ensuite, et surtout dans le cas présent, parce que la philosophie de Spinoza, antérieure à la division du travail dans le champ du savoir qui détachera un domaine propre des sciences sociales, ne cesse de manipuler des objets et des problèmes qui reviendront ultérieurement à ces dernières – les institutions, leur genèse, leurs complémentarités, leurs crises – et dans lesquels, singulièrement, la théorie de la Régulation pourrait reconnaître les siens. Si la référence spinoziste pourrait lui être aussi utile, c'est parce qu'elle pourrait y trouver les moyens conceptuels de redonner corps à l'une de ses options théoriques les plus continûment affirmées, et d'abord empruntée à la pensée marxienne : les rapports économiques sont traversés de conflit. Ce *primat* du conflit que le marxisme lui livre d'abord sous la forme de la lutte des classes, adaptée par la Régulation sous la forme d'un antagonisme fondamental du rapport salarial, le spinozisme lui donne une portée beaucoup plus générale, extensible à toutes les régions du monde social, et ancrée dans une ontologie de la puissance. Toute chose dans le monde, établit Spinoza, est *conatus*, c'est-à-dire force d'exister, élan de puissance, dynamisme affirmatif. Comme « effort de persévéérer dans son être », le *conatus* est tendance à l'expansion aussi bien que résistance à la destruction. La générnicité du *conatus* appelle nécessairement les sciences sociales qui s'en saisissent à y apporter leur part de détermination pour dire plus précisément par quel travail historique cet effort existentiel vient à l'actualisation spécifique, s'oriente vers tel ou tel objet, s'inscrit dans tel ou tel régime collectif de désir, s'exprime au travers de tel ou tel ethos. Mais au principe des quêtes du Graal, de la richesse monétaire ou du secret d'un théorème, au principe du lancement d'une croisade, d'une prise du pouvoir économique ou politique, ou, dit sous la forme la plus générale, de la poursuite de n'importe quel objet aimé, il y a toujours l'énergie générique du *conatus*, sa force de mise en mouvement. Puissances désirantes, les *conatus* sont alors voués à se rencontrer et à se contrarier. L'agonisme général est donc la conséquence nécessaire du *conatus* comme élan d'affirmation. Et l'ontologie spinoziste de l'action (conative) est immédiatement une ontologie du conflit. Ce que seront précisément les formes de l'action et les formes des conflits, il appartient aux sciences sociales de le dire, et ceci, il est sans doute utile de le préciser dès maintenant, sans qu'une ontologie des puissances individuées n'exclue

en rien que leurs actions et leurs interactions soient profondément conformées par des structures, bref que les puissances soient déterminées à s'exprimer dans et par des rapports. Qu'est ce, par exemple, que la lutte des classes ?: l'affrontement de deux groupes de conatus actualisés comme puissances économiques ; et l'on voit au travers de ce simple exemple combien aisément il se rapporte à l'ontologie spinoziste – les efforts antagonistes d'affirmation de désirs, de résistance et d'expansion ne sont-ils pas manifestement à l'œuvre dans ces luttes-là ? –... mais aussi tout ce qui manque à la seule philosophie spinoziste pour atteindre ces efforts *spécifiques* – comment le conatus vient-il historiquement à s'actualiser comme puissance marchande et désir monétaire ? – et ces luttes particulières – comment les conatus économiques se sont-ils subdivisés en sous-espèces distribuées des deux côtés d'un rapport particulier ? comment se sont opérés les groupements qui ont donné à l'agonisme des classes économiques sa dimension collective ? –, toutes questions évidemment en suspens de la philosophie et qui ouvrent aux sciences sociales leur domaine propre d'intervention.

La lutte des classes est une illustration économique évidente d'une ontologie agonistique de l'être social, mais elle est loin d'en être la seule. Aussi l'« adossement » spinoziste ouvre-t-il très largement le domaine des conflits saisissables par une économie politique, ou peut-être faudrait-il dire par une science sociale du capitalisme. Et si l'ontologie du conatus peut paraître, comme métaphysique, une référence lointaine aux préoccupations d'une science sociale, elle est pourtant immédiatement parlante, même – surtout – aux échelles les plus fines de l'analyse institutionnelle où se laissent observer – pour peu qu'on veuille vraiment les voir et qu'on ne les recouvre pas d'une dénégation supplémentaire – les efforts des agents ou des groupes pour s'affirmer et conquérir, pour pousser leur avantage en toutes circonstances, pour résister à ce même effort quand il vient des autres et qu'il les menace, pour forcer des passages et mener l'expansion, et ceci indéfiniment puisque le conatus n'est arrêté que par une puissance opposée et supérieure à la sienne. La philosophie spinoziste offre donc aux sciences sociales une ontologie des poussées contradictoires, c'est-à-dire des confrontations plus ou moins régulées de puissances. Le conflit n'y est pas une sorte de parasitage susceptible d'être dissipé pour que soit enfin retrouvée une harmonie primitive – celle des marchés à l'équilibre général. Les états sociaux sont les compositions plus ou moins bien stabilisées, et partant plus ou moins durables, de ces efforts antagonistes, coulés dans des structures qui avantagent les uns et défavorisent les autres, structures elles-mêmes sans cesse travaillées par les puissances en lutte pour les retordre à leur profit. Bref, aux antipodes de la *NPE* constitutivement asservie au modèle walrassien de l'économie-société marchande à l'optimum, ce que le fondement spinoziste donne à une économie

politique du capitalisme réside dans l'idée que *les efforts de puissance et les conflits sont immanents au monde social*.

Comment, dès lors, le monde marchand pourrait-il en être indemne ? Le spectacle ordinaire des luttes économiques, de l'âpreté et même des violences qui sont devenues la marque des rapports sociaux du capitalisme d'aujourd'hui, est pourtant en soi suffisamment éloquent pour mériter d'être pris au sérieux. On n'aurait pourtant tort de rapporter, *en son principe*, cette conflictualité à un régime d'accumulation particulier, le nôtre aujourd'hui. S'il est évident que ce régime, par son architecture institutionnelle, détermine la forme spécifique des luttes et leur intensité, leur origine est antécédente. C'est pourquoi, entrant dans le vif des rapports économiques fondamentaux, la contribution d'André Orléan montre la dimension d'emblée agonistique des rapports marchands et l'inévitable transport de cette violence dans la monnaie qui en est le medium expressif. Antérieurement à une analyse du capitalisme, dit-il, « *il convient de partir de l'abstraction d'une économie seulement marchande, c'est-à-dire constituée uniquement de producteurs-échangistes* en lutte pour l'appropriation de la valeur¹⁵ ». Produire pour la valeur sociale, et s'efforcer d'en capter la plus grande part, tel est le *nomos* de l'ordre des pratiques économiques. On ne saurait se tenir plus loin de la vue walrassienne qui expulse tout affrontement et toute violence en accordant au mécanisme des prix la vertu de tirer la synthèse – la réconciliation – harmonieuse de tous les plans privés *ex ante* incoordonnés. C'est pourquoi André Orléan se propose de développer son analyse à partir « *d'une problématique entièrement construite autour du modèle de la lutte pour la puissance* ». Sans évoquer formellement la référence spinoziste, on ne saurait la faire résonner de manière plus évocatrice dans un énoncé plus concis ! Une agonistique de la puissance, fût-elle explicitement rapportée ou non au spinozisme, peu importe, constitue bien le cadre théorique fondamental dont les diverses déclinaisons vont se voir au travers des contributions de cet ouvrage. Entre l'introduction à une « métaphysique des luttes », explicitant une ontologie conflictuelle de l'être social, et les contributions suivantes qui s'attaquent à des formes institutionnelles « concrètes » du (des) capitalisme(s) d'aujourd'hui, le chapitre d'André Orléan, en travaillant selon la logique de la puissance les rapports sociaux fondamentaux *mais déjà spécifiques* de l'ordre économique, offre la charnière théorique qui permet de passer sans solution de continuité du registre le plus abstrait de l'ontologie au registre le plus concret des analyses institutionnelles *in situ*. Son apport est spécialement utile à la confrontation avec la *NPE* puisqu'il pulvérise la thèse du « politique superstructurel » dès

¹⁵ C'est moi qui souligne.

lors qu'il met en évidence combien les rapports économiques sont *d'emblée* investis par les logiques de la puissance et, par là, nécessairement voués à connaître divers degrés de conflictualité. « *Penser adéquatement tel ou tel rapport social, dit en effet Orléan, suppose de spécifier la forme de puissance qui lui est associée ainsi que la logique des luttes qui en gouvernent l'appropriation et l'accumulation. C'est en suivant cette ligne que [seront abordés] le rapport marchand et le rapport salarial* ». Tous les rapports économiques fondamentaux sont en fait contaminés par cette violence. C'est ce que montre André Orléan en indiquant combien le rapport monétaire est un lieu de condensation privilégié des luttes de puissances économiques. On peut même, selon lui, dire davantage : en la monnaie se récapitulent toutes les violences des menées marchandes – « *la monnaie résulte de la lutte entre les producteurs-échangistes pour la maîtrise de la puissance marchande* »... Que la monnaie, cette instance de totalisation des violences économiques, soit, dans le cadre néoclassique, minorée au point de friser l'exclusion pure et simple, en dit en soi assez long sur l'ampleur des dénégations rendues nécessaires par l'ontologie symétrique de la tranquillité walrassienne.

Une méthodologie de l'unidisciplinarité

Opposée dans sa façon de voir le monde social, et particulièrement le monde marchand, une économie politique hétérodoxe se distingue également de la *NPE* par la façon de s'en saisir, dans la pratique du travail scientifique. Comment s'en étonner, dès lors que l'une joue à fond le rapprochement des disciplines pendant que l'autre poursuit un idéal autarcique d'intégrale auto-suffisance ? Dans son genre, la question de la méthode – on pourrait même dire : de la manière – accuse au moins autant les différences que celle, plus abstraite, de l'ontologie ! Sous ce rapport d'ailleurs, la *NPE* est peut-être, de tous les développements conquérants de la théorie néoclassique, celui qui va le plus loin, celui qui, dans sa dynamique d'expansion même, prend le plus de risque, au point de parfois conduire au bord de la perte de cohérence, et ceci du simple fait de vouloir saisir de nouveaux objets ou de nouveaux problèmes, dont l'incompatibilité avec les principes néoclassiques fondamentaux impose nécessairement à la théorie de grandes tensions. Ainsi, par exemple, certains travaux de la *NPE* n'hésitent-ils pas à envisager les effets des « idéologies », et de possibles conflits de croyances, sur les comportements économiques confrontés à des décisions de politique

publique. Saint-Paul¹⁶ mentionne pour illustration le travail de Piketty¹⁷ qui impute le degré d'adhésion à des politiques de transfert fiscal à la distribution des croyances relatives à leurs effets de distorsion. Au premier abord c'est un coup significatif de plus donné à l'illusion hétérodoxe des « domaines réservés », longtemps portée à considérer qu'elle tenait avec les faits de croyances l'un de ses objets les plus caractéristiques et les moins exposés à lui être contestés par l'économie orthodoxe... La démonstration est donc faite qu'il n'en est rien... et pourtant il est permis de se demander si cette avancée supplémentaire n'est pas le pas de trop pour la *NPE*. Assez curieusement, la lecture du survey de Saint-Paul ne dissuade pas de le penser. « *Many political conflicts are not only conflicts of interest but also conflicts about how the economy functions* »¹⁸ dit-il très franchement, en une proposition qu'une hétérodoxie institutionnaliste telle que la Régulation pourrait entièrement reprendre à son compte... puisqu'elle incite à voir toute la part doctrinale et symbolique des fonctions de réaction économiques¹⁹... Or reconnaître cette part très particulière, mais très importante, de la conformation des comportements économiques, part entièrement ouverte sur des mécanismes sociaux souvent très étrangers à ceux de l'économie pure, c'est convoquer un ensemble de déterminations que la science économique standard est notoirement mal placée pour maîtriser²⁰. Ceci sans même évoquer la déstabilisation interne que fait subir pareil énoncé à l'ensemble de la construction néoclassique dont la dimension cognitive était jusqu'ici entièrement remise, par un évident souci de cohérence interne, à l'hypothèse des anticipations rationnelles. Or il y a là une conséquence difficilement évitable de l'un des traits les plus caractéristiques de la *NPE* en quoi consiste sa vision du politique comme une strate superstructurelle et fondamentalement distorsive. Parmi les multiples causes « politiques » qui préviennent fâcheusement la réalisation de l'idéal walrassien, il faut en effet compter les *erreurs de vision*. L'obsession de la distorsion conduit donc logiquement, dans l'ordre gnoséologique, à mettre en cause la vue déformée des agents sur la vérité de l'équilibre général, mais ceci au risque de mener la *NPE* tout près de remises en cause fondamentales. Car dire que les agents ont la vue brouillée, c'est bien dire qu'ils ne sont pas totalement, pas parfaitement rationnels, que leur esprit pourrait être occupé par d'autres choses que le modèle

¹⁶ Gilles Saint-Paul, 2000, *art. cit.*

¹⁷ Thomas Piketty, « Social mobility and redistributive politics », *Quarterly Journal of Economics*, 110, 1995, p. 551-584.

¹⁸ Gilles Saint-Paul, 2000, *art. cit.*, p. 917.

¹⁹ Un thème sur lequel ont particulièrement insisté Michel Aglietta et André Orléan dans *La violence de la monnaie*, Paris, PUF, 1982 (voir notamment la conclusion de la 1^{re} partie), ainsi que Frédéric Lordon dans *Les quadratures de la politique économique*, Paris, Albin Michel, 1997.

²⁰ Frédéric Lordon, « Croyances économiques et pouvoir symbolique », *L'Année de la Régulation*, 3, 1999, p. 169-210.

walrassien lui-même, à l'encontre de ce que leur avaient prêté sans hésiter les théoriciens des anticipations rationnelles. Quoique par une distinction un peu étrange, et dont on ne voit pas d'ailleurs ce qui pourrait lui donner corps, entre *economics* et *political economy*, Saint-Paul n'hésite pourtant pas à prendre acte de cet état de fait. Il est problématique, dit-il, de pousser trop loin les hypothèses de rationalité en matière d'analyse du politique. Y transporter telle quelle l'hypothèse des anticipations rationnelles certes « *follows the established practice of economics assuming rational expectations, but the assumption is much more questionable in the case of political economy* »²¹. A défaut de saisir très bien la différence d'essence qui rendrait l'hypothèse des anticipations rationnelles entièrement recevables pour l'*economical economy* et plus « *discutable* » pour la *political economy*, et suggérant plutôt de confondre ces deux *economies* sous ce rapport, l'argument de l'irréalisme cognitif des anticipations rationnelles porte incontestablement ! Il porte même un peu trop, semble-t-il, du point de vue de celui qui vient pourtant de l'émettre et paraît vouloir le reprendre aussitôt. Le conflit manifeste entre le canon des anticipations rationnelles – auquel Saint-Paul ne trouve d'ailleurs pas d'autre justification que l'habitude (« *the established practice* ») – et une sensibilité naissante au réalisme des hypothèses est générateur de tensions qui donne au discours de la *NPE* un tour parfois très ambigu. Ainsi, par exemple, explique Saint-Paul, l'économie politique (*new*) de la transition permet de rendre compte des difficultés rencontrées par les expatriés communistes au moment de la libéralisation des prix. En effet la déréglementation des marchés de biens est immédiatement suivie d'un rattrapage des prix qui va diminuer le pouvoir d'achat. Plus encore, anticipant la poursuite de la hausse des prix, des spéculateurs vont stocker les biens plutôt que de les apporter à l'offre, à l'inverse des résorptions de pénurie qui étaient attendues de la libéralisation. Il suit de tous ces effets la formation de coalitions politiques qui vont s'opposer à la mise en œuvre complète de la « *réforme* ». L'argument vaut d'être intégralement cité : « *consumers wrongly infer a low, or even negative, supply response to prices, which may induce them to vote in favour of abandoning the reform. This argument certainly carries much empirical relevance, but is based on consumers being imperfectly rational. If they understood that the low supply response is only a short run phenomenon, i.e. if they understood the economy's functioning as well as speculators, they would not draw that inference* »²². La tension du normatif de l'équilibre général et du positif du réel de l'économie politique n'est peut-être nulle part mieux visible que dans ces quelques lignes qui l'expriment sur le mode incident du regret et du

²¹ Gilles Saint-Paul, 2000, *art. cit.*, p. 917.

²² *Ibid.*, p. 919, chaque fois souligné par moi.

conditionnel : « *If they understood...* » – ah, si les consommateurs de l'Est comprenaient mieux... Mais la contradiction est bien là : « *this discussion suggests that perhaps voters base their decision much more on the direct impact of the proposed policy on their welfare than on its general equilibrium effects* »²³ – perhaps... Il est possible en effet que les agents ne soient pas tous experts en le calcul des effets d'équilibre général... Mais alors sur quelle base ferme et universelle désormais modéliser leurs fonctions de réaction ? Saint-Paul pose sans barguigner la question et reconnaît honnêtement devoir la laisser en suspens : « *the key difficulty is to establish rigorous criteria in order to define which effects are taken into account by voters and which are not, rather than make arbitrary assumptions about them* »²⁴. Un épistémologue un peu sociologue – et même un peu bourdieusien sur les bords ! – discernerait sans peine derrière cette ultime tentative de rattrapage de la contradiction les fêlures d'un habitus intellectuel en voie d'être clivé. D'une part le virus récemment contracté du réalisme : « *which effects are taken into account and which are not* », sélection à opérer qui signifie que l'ensemble des effets pertinents n'est plus simplement, comme il allait de soi auparavant, celui de l'équilibre général. D'autre part – hystérosis de l'habitus originel – le désir malgré tout d'organiser les nouvelles sélections selon des « critères rigoureux », excluant les « hypothèses arbitraires », c'est-à-dire de maintenir le *modus operandi* théorique néoclassique, de conserver l'ancienne manière de faire, si possible axiomatique – mais sans qu'on voie cependant comment cette conservation pourrait s'opérer.

Il n'est pas seulement utile de faire ce détour parce que le survey de grande qualité de Saint-Paul offre une vue très juste de l'état actuel de la *NPE*, l'auteur étant lui-même l'une des figures les plus éminentes de ce courant, mais parce que les interrogations dont il témoigne avec une parfaite honnêteté sont extrêmement symptomatiques des tensions auxquelles s'exposent inévitablement les développements expansifs de la théorie néoclassique à mesure qu'ils s'enfoncent profondément en « territoire étranger ». Et plus symptomatiques encore sont, non pas les réponses, mais les non-réponses, ou plus exactement les réponses inimaginables, et partant informulables, que laissent en suspens ses propres interrogations, alors même d'ailleurs, que tous ces impensables et tous ces indicibles correspondent symétriquement à tout ce qu'une économie politique hétérodoxe très spontanément dit et pense ! Car on a irrépressiblement envie de faire observer à Saint-Paul que, pour répondre à la légitime question de savoir « *which effects are taken into account and which are not* », il est une méthode très simple en son principe, ayant au surplus fait ses preuves de longue date :

²³ *Ibid.*

²⁴ *Ibid.*, souligné par moi.

celle qui consiste à *aller voir* ! Sabine Montagne *va voir* ce qu'a été l'histoire politique de la formation juridique des trusts, pour comprendre comment s'est constituée la forme dominante de la gestion de l'épargne financière des salariés ; Ramine Motamed-Nejad *va voir* comment les diverses fractions des dominants économiques et politiques se battent pour faire main basse sur la politique monétaire et l'orienter à leur profit ; Pepita Ould-Ahmed *va voir* de quelle façon les firmes russes s'organisent en réseau de troc pour faire face comme elles le peuvent à la pénurie des moyens de paiements, Alexandre Roig *va voir*, et même de très près, comment a été élaborée la décision du *currency board* argentin ; et on n'en finit pas de s'étonner que ce conseil de méthode si élémentaire soit si constamment ignoré de la science néoclassique et que, pourtant science d'un objet réel, elle ait tant de répulsion pour la démarche empirique de *l'enquête*.

Qu'on ne s'y trompe pas : il ne s'agit évidemment pas de dénier à la théorie néoclassique une forte activité empirique ! Mais celle-ci est d'un genre assez spécial : économétrique ; ce qui n'est pas un problème en soi – dans les circonstances appropriées, l'économétrie est assurément utile –, mais le devient dès lors que le genre en question se veut exclusif et prétend épuiser tous les rapports de la science au réel. Le problème se fait particulièrement aigu au moment où, quittant le registre de la macroéconomie, dont pour le coup le « réel » ne peut guère être saisi autrement que par des séries temporelles, traitées par les méthodes de l'économétrie, la théorie néoclassique entreprend de s'attaquer à des objets d'une autre nature, notamment institutionnelle qui ont, eux, pour caractéristique de se prêter à l'investigation directe. Le refus de la collaboration interdisciplinaire et le désir des économistes de tout faire « par leurs propres moyens » intellectuels se joint ici à une forme d'obstination méthodologique qui ne veut pas connaître du réel autre chose que ses séries quantitatives, pour conduire, par double défaut d'un savoir spécialisé et d'un recours à l'enquête, à la seule solution restante de formulation d'hypothèses : les *a priori* de sens commun. Dans le meilleur des cas, il en résulte des énoncés aussi bouleversants que « les électeurs basent peut-être leur décision sur l'effet direct des politiques sur leur bien-être plutôt que sur les effets d'équilibre général » – quant au pire des cas, il faudrait entreprendre une recension méthodique des énoncés les plus farfelus, et parfois les plus « limites »²⁵, de la *NPE* pour prendre la mesure de ce que peut une science sans contrôles empiriques amonts.

²⁵ Ainsi, par exemple, Benabou (1996) présente le plus sérieusement du monde un modèle « d'externalités locales de capital humain » « démontrant » que les économies non seulement à fortes inégalités, mais également à forte « ségrégation » sont mieux disposées à la croissance... Evidemment il ne saurait être question de faire de ce genre de résultat une fatalité d'essence de la *NPE* ; simplement offre-t-il une occasion supplémentaire de

A l'opposé du refus de la *NPE*, *aller voir* est le geste empirique spontané que l'économie politique hétérodoxe partage le plus volontiers avec toutes les autres sciences sociales. Aucune des formes spécifiques de l'enquête n'est alors à écarter. Ce peut être le travail d'archive ou la recherche jurisprudentielle ainsi qu'y procède Sabine Montagne à propos de la structure juridique du *trust*, une « éthnométhodologie politique » dans le cas d'Alexandre Roig, sans compter bien sûr toutes les formes de mobilisation des travaux allodisciplinaires, ceux de la sociologie économique – ici Pepita Ould-Ahmed sur la formation des réseaux de troc en Russie –, ou de la politologie – Ramine Motamed-Nejad étudiant les jeux de pouvoir au sein de l'appareil d'Etat iranien. A la vérité cette présentation un peu « bijective », avec découpage par discipline et correspondance par auteur, ne fait pas justice à la réalité de ces contributions d'économie politique hétérodoxe. Car nombre d'entre elles ont pour inévitable caractéristique de mêler les registres. Il n'y a là aucune confusion des genres mais bien une nécessité poly-méthodologique émanant des objets mêmes. Ramine Motamed-Nejad combine une politologie de la vie (théologico-)politique iranienne, une sociologie économique des pouvoirs industriels et financiers et une analyse des effets de la politique monétaire intérieure et extérieure : lui aussi *doit* se faire simultanément macroéconomiste, politologue et sociologue. Sabine Montagne quant à elle *doit* mener une analyse juridique – le *trust* s'élabore *prima facie* dans la grammaire du droit – mais également lui restituer, d'une part, toute sa profondeur historique et, d'autre part, tous ses enjeux actuels économiques – et politiques ! – dans le processus de financiarisation du rapport salarial –, il lui faudra donc être à la fois juriste, historienne et économiste. Pepita Ould-Ahmed pour sa part mêle économie monétaire – puisqu'il lui faut d'abord rapporter les tensions microéconomiques sur les contraintes de paiement d'agents aux dysfonctionnements macroéconomiques de la politique monétaire – et sociologie de cette forme très particulière d'organisation collective d'un système de paiement local alternatif en quoi consiste le réseau de « troc » interentreprises, le tout accompagné d'un soupçon d'histoire puisqu'il apparaît que ces réseaux, loin de surgir du néant, sont en fait la réactivation de ceux de l'époque soviétique grâce auxquels les entreprises parvenaient à surmonter plus ou moins bien les contraintes de la planification centrale.

On ne pourrait se tromper davantage qu'en voyant dans ce rappel une tentative un peu dérisoire de surjouer la performance des contributeurs du présent ouvrage en les faisant prendre pour des sortes d'hommes ou de femmes-orchestres, savants universels,

constater que, la grande combinatoire de la modélisation néoclassique se prêtant à formaliser à peu près tout ce qu'on veut, il n'est jamais exclu de tomber sur une idée de ce genre.

polytechniciens des sciences sociales. Car, d'une part ces efforts pluridisciplinaires ne sont possibles que localement, et chacun ne s'y adonne qu'autour de « son » objet. Et, d'autre part, puisqu'il est question des objets, ce sont bien eux qui dictent leurs conditions et leurs réquisits. Ceux-ci, en fait, s'imposent d'eux-mêmes dès lors qu'il est fait l'effort d'aller voir, et ne laissent guère d'autre choix que celui des méthodes combinées, d'ailleurs mêlées à un degré tel qu'il n'est plus certain que parler d'inter-disciplinarité soit encore pertinent. Chacun serait bien en peine de dire à quels moments précis de son travail il est d'abord économiste, puis, juriste, puis sociologue, etc. Ces points de vue sont uniment et synthétiquement mobilisés sur des objets en eux-mêmes ignorants des découpages disciplinaires. Aussi l'idée d'unidisciplinarité avancée par André Orléan²⁶ s'impose-t-elle aisément dès lors qu'il est moins question de donner à cette économie politique des qualifications méthodologiques *in abstracto* et *a priori* que d'en saisir l'essence au travers de ses *pratiques*. Allons d'ailleurs jusqu'au bout de l'idée d'unidisciplinarité et demandons nous si parler d'« économie politique » est encore bien fondé – n'est-ce pas d'une économie politique, sociologique, juridique, anthropologique et historique qu'il s'agit en fait ? Bien sûr tous ces registres ne sont pas également mobilisés à chaque fois, mais ils le sont souvent, suffisamment en tout cas pour que le privilège donné à « politique » soit plus difficile à justifier. D'un point de vue méthodologique, prendre au sérieux l'idée d'unidisciplinarité devrait conduire à une révision d'appellation qui suggérerait de parler plutôt d'une « science sociale des objets économiques », où le singulier de *la* science sociale évoque d'emblée l'activation simultanée des méthodes, et où la mention des « objets économiques » signifie que toute spécialisation n'est cependant pas abolie et qu'il est toujours reconnu un caractère dominant aux choses saisies – oui, par exemple, la politique monétaire nécessite bien, et même en premier lieu, une compétence spéciale d'économiste mais, non, il n'est pas question d'espérer en venir à bout avec les seules armes de l'économiste.

A y bien regarder, il reste tout de même une bonne raison de parler d'économie politique, quitte à ne pas faire complètement justice au point de vue *méthodologique*, et c'est une raison *théorique* : si la tâche des économistes mérite d'être appelée « économie politique » c'est parce que l'économie est fondamentalement politique ! Tel est bien le point de vue des auteurs du présent ouvrage, qui sont ici rassemblés parce qu'ils ont en commun de considérer que, posée leur (impure) economicité, les pratiques et les rapports économiques ont pour caractéristique *dominante* d'être traversés d'agonismes. Puissances, pouvoirs et conflits

²⁶ André Orléan, 2005, *art. cit.*

– c'est-à-dire les composants élémentaires de la matière politique – sont au cœur même de l'économique, et telle est la dimension que nous en retenons prioritairement. Cette prise de position d'abord exprimée dans la généralité d'une ontologie de l'être social, il appartient maintenant à la série des contributions de cet ouvrage d'en donner les prolongements théoriques et empiriques à propos d'un échantillon de formes institutionnelles empruntées à divers capitalismes d'aujourd'hui.

Une théorie des agonismes économiques : les dominations, leurs dynamiques et leurs structures

Dire que l'économie est ontologiquement agonistique, qu'elle est politique au sens du politique comme accommodation des conflits, comme ayant immédiatement à voir avec les luttes de puissance n'est pas une généralité vide. Les contributions ici rassemblées se proposent d'en donner des illustrations très concrètes et même très parlantes. Toutes ont en commun de montrer *in situ* les opérations de la *grammaire de la puissance* par laquelle sont saisies les institutions du capitalisme, et ceci parce que, quoique spécifique, *la grammaire économique-marchande n'en est qu'une déclinaison*. Chercher sans cesse les jeux de la puissance derrière les jeux de l'échange fait assurément voir le capitalisme d'un autre œil que, au hasard, la *New Political Economy*, contrariée pour sa part de la présence importune du politique et pressée de retrouver le havre de paix walrassien. Des élans de puissance que sont, dans leur genre, les conatus économiques résultent des rencontres souvent – pas toujours – contradictoires. Or la loi de la puissance c'est que la plus grande l'emporte sur la plus petite ! Les rapports qui naissent de l'entrechoc de projets de puissance opposés sont donc nécessairement – tautologiquement – de domination. Faire une économie politique hétérodoxe, c'est, par conséquent, s'intéresser aux formes variées de la domination économique – et à leurs dynamiques : comment se constituent-elles ? comment évoluent-elles, comment s'approfondissent-elles, ou bien au contraire se trouvent-elles contestées ?

Le registre théorique particulier qui est ici le sien, permet à André Orléan de poser la question de la genèse au travers d'un exercice de reconstitution *conceptuelle* de l'émergence de la monnaie à partir des rapports d'échange marchandise contre marchandise. La scène particulière campée par Orléan n'a pas vocation à livrer un tableau historique-réaliste de la « naissance de la monnaie » mais à figurer les forces élémentaires qui la font surgir endogènement. Le sens profond de la démonstration opérée par ce modèle conceptuel consiste

à souligner combien un hypothétique état originel dans lequel existeraient déjà les rapports de la séparation marchande mais pas encore la monnaie, est voué à se dépasser lui-même pour devenir pleinement monétaire. En d'autres termes, le monétaire émerge nécessairement du marchand, à tel point d'ailleurs que, hors la fiction conceptuelle de l'état originel, ils sont indistinguables – la fiction conceptuelle étant précisément construite à cette fin de rendre visible l'instabilité intrinsèque du « marchand non-monétaire » et son auto-dépassemement spontané en « marchand-monétaire ». Dans la perspective qui est celle du présent ouvrage, la démonstration d'émergence endogène du monétaire présentée par André Orléan a ceci de particulièrement intéressant qu'elle met en évidence la dimension non seulement mimétique mais également – et surtout – agonistique du processus. Car la monnaie, comme unité de compte et moyen universellement accepté des paiements, est le produit de luttes d'imposition au travers desquelles les agents les mieux placés tentent de faire reconnaître et adopter leur bien propre comme le bien-*compendium*, le bien particulier intronisé équivalent général, inconditionnellement échangeable contre tous les autres, celui que désormais on appellera « monnaie ». On comprend sans peine tout l'intérêt pour un agent particulier de faire élire son bien particulier – celui dont il maîtrise l'émission ! – à ce statut extra-ordinaire, de faire de son bien à lui le méta-bien, qui représente tous les biens et donne accès à tous les biens. Et l'on ne comprend pas moins aisément l'intensité des luttes qui naissent autour de la conquête de cette position de domination. L'universalité de la monnaie, son acceptation unanime, la tranquillité que fait régner son élection une fois acquise ne sauraient donc faire oublier les enjeux de puissance et la violence des rivalités qui ont en fait façonné le processus de son installation et dont elle a été la résolution terminale – quoique toujours provisoire. Si la genèse de la monnaie est le produit de compétition de puissances, comment s'étonner que l'Etat y prenne une part très importante – en fait, même décisive. De toutes les puissances en lutte pour contrôler l'ordre monétaire, l'Etat n'est ni le moins intéressé ni le moins... puissant. Quoiqu'à son niveau le plus abstrait le modèle d'Orléan permette de penser la genèse de la monnaie sans l'Etat, il permet également de penser combien, en pratique, c'est presque toujours dans l'orbite de l'Etat que la monnaie est appelée à s'installer. Ainsi la monnaie peut être dite politique à de multiples titres – le plus fondamental étant celui d'une agonistique de la genèse indiquant que, dans son genre, l'ordre monétaire est un ordre de domination.

Or c'est en leurs moments critiques – ceux de la genèse ou de la ruine – que les ordres de domination révèlent le plus profondément leurs structures. On sait quel pouvoir de révélation les travaux de Michel Aglietta et André Orléan ont justement conféré aux épisodes des crises monétaires et des crises financières et, d'une manière générale, c'est toute la théorie

de la Régulation qui se retrouve dans cette idée que les transitions mettent à nu ce que les « régimes » laissent moins facilement discerner. Dans cet ordre d’idée, et faisant logiquement suite à la contribution d’André Orléan, le travail d’Alexandre Roig fait non seulement passer de la monnaie comme rapport fondamental à la monnaie en ses constructions institutionnelles concrètes, mais il opère ce passage à propos d’un de ces épisodes critiques, puisqu’il s’agit de la « révolution monétaire » argentine qui a vu l’instauration du *currency board* en 1991. Les propriétés macroéconomiques du *currency board*, et ses responsabilités dans la crise de 2001 ont été longuement étudiées²⁷. Mais c’est un tout autre point de vue que nous propose Alexandre Roig : celui d’une micro-science politique de la décision monétaire. C’est qu’il y a peu de décisions qui soient aussi intensément politiques… même si, dans le cas du *currency board*, il s’agit d’une politique hautement paradoxale puisqu’elle a pour but de retirer définitivement la monnaie des mains politiques ! C’est bien d’ailleurs tout ce qui fait l’intérêt du cas étudié par Alexandre Roig : la souveraineté s’y donne à voir sous la forme inattendue de sa propre négation, ou plus exactement de sa propre négation *future* ; le *currency board* est le dernier geste de la souveraineté politique en matière monétaire, celui par lequel elle s’auto-détruit à compter de l’instauration de la nouvelle forme monétaire. Pureté et éternité y sont pensées comme les deux indispensables prédicats d’une monnaie de « reconstruction nationale », en rupture obligée avec un passé de corruption – de corruption politique bien sûr. Dans une économie marquée par la récurrence des hyperinflations, la « manipulation politique » est identifiée comme la cause de tous les maux monétaires, et la prohibition de toute intrusion du politique dans le monétaire comme la solution définitive. Evidemment, les économistes argentins promoteurs de cette décision radicale ne font ici que porter les énoncés les plus fondamentaux du monétarisme pour lequel l’intervention publique est nuisible en général, et spécialement en matière monétaire. Les origines de ces économistes, leurs trajectoires universitaires et politiques, sur lesquelles se penche Alexandre Roig, sont très représentatives du régime cognitif collectif dans lequel s’est installé depuis un moment déjà le débat public économique en Argentine. Aussi la solution du *currency board*, pour être extrême, n’en a pas moins mûri de longue date. Elle ne s’installe pourtant pas sans coup férir et Roig raconte quelles difficultés elle doit surmonter. Ces « accidents de parcours » ne sont pas de simple péripéties, ils témoignent des enjeux politiques et économiques majeurs qui se concentrent dans le régime monétaire et révèlent les intenses investissements des puissances économiques dominantes pour faire pencher la balance de leur côté. Aussi, et Alexandre Roig

²⁷ Voir par exemple, Robert Boyer, Julio Neffa, *La economía argentina y su crisis (1976-2001). Visiones institucionistas y regulacionistas*, Buenos Aires, CEIL-PIETTE, Miño y Dávila, 2004.

ne cesse d'y insister, le petit nombre des décideurs ne doit-il pas masquer l'ensemble des structures et des rapports de domination qui se concentrent en leurs personnes et sont virtuellement présents dans leurs colloques particuliers. C'est pourquoi il faut à chaque instant récuser le paralogisme de la personnalisation des décideurs et résister au mythe des grands hommes ou de la démiurgie individuelle. Inversement, le petit nombre apparent autorise des formes d'enquête aussi profondes que passionnantes : les dires des hommes de pouvoir, pourvu qu'on ne cède pas à la pente (journalistique) de leur exploitation sur le mode de l'héroïsme individualiste, gardent toutes leurs propriétés de révélation et, dès lors qu'on a su y transporter les structures, les coulisses, dans lesquelles Roig nous fait entrer, sont aussi fascinantes qu'analytiquement intéressantes. Une micro-sociologie ou une politologie « éthnométhodologique » bien contrôlées apparaissent donc comme des armes qu'une économie politique hétérodoxe n'hésitera pas à utiliser.

Les dominations établies à l'occasion des genèses ne sont pourtant pas assurées de durer – le *currency board* argentin le démontrera assez. Car les puissances situées du mauvais côté des rapports ne cessent pas de s'efforcer elles aussi – non pas pour croître, mais pour résister. Il est difficile de ne pas céder à la tentation d'évoquer Spinoza de nouveau, dont le *Traité politique* est parcouru par la question de la crise institutionnelle, c'est-à-dire par la question des points de résistance et des seuils critiques. En effet la domination ne peut pousser son avantage au-delà de certaines limites sauf à se mettre en danger elle-même par les réactions de rejet violent – ou bien de contournement décidé – qu'elle va susciter. On peut sans doute faire entrer dans cette catégorie le développement « par le bas » de pratiques monétaires parallèles dans la Russie des années 90 tel qu'il est analysé par Pepita Ould-Ahmed. Quoique présentant une analyse institutionnelle documentée, sa contribution est très proche de celle d'André Orléan, car, en deçà du fonctionnement ordinaire, même s'il peut être sujet à de grandes tensions conflictuelles, de la règle monétaire, le cas du « troc » russe nous ramène à la contestation de la norme monétaire même. A vrai dire, on ne saurait établir une distinction trop tranchée entre tensions sur la règle et contestation de la norme : les deux niveaux du « politique de la monnaie » – celui de la règle, ou politique monétaire, et celui de la norme, c'est-à-dire de l'imperium de la monnaie élue – ne peuvent pas ne pas être articulés d'une manière ou d'une autre. Ces deux niveaux du « politique de la monnaie » sont en effet deux niveaux de conflictualité monétaire, le plus profond – celui de la norme – portant sur l'agonistique d'élection de la monnaie, le plus « superficiel » relevant des tensions liées au fonctionnement « ordinaire » de la règle monétaire telle qu'elle instrumente la norme en place. Il n'y a donc rien de surprenant à ce que le franchissement de seuils critiques dans la

conflictualité « secondaire » de la règle finisse par réactiver la conflictualité « primaire » de la norme. En d'autres termes, une règle monétaire par trop défavorable à certains groupes d'agents peut convaincre ceux-ci – s'ils sont assez nombreux – de contester directement la monnaie élue, ou bien de tenter de la contourner en ré-inventant localement une norme monétaire alternative. C'est ce dernier cas que figure la dynamique des pratiques monétaires parallèles dans la Russie des années 90. Par le double jeu d'une politique monétaire très restrictive et des dysfonctionnements d'un système bancaire qui préfère les activités spéculatives, les entreprises russes se retrouvent privées des financements minimum et même de l'accès aux moyens de paiements. Pepita Ould-Ahmed montre alors comment elles en viennent à s'assembler en communautés de « troc » à l'intérieur desquelles peut être organisée une circulation des marchandises qui permet d'utiliser celles-ci comme moyen de paiement alternatif au rouble. Ainsi, dans la Russie des années 90, la règle monétaire exclut un nombre croissant d'acteurs de l'économie productive, ne leur laissant d'autre choix, sauf à disparaître dans une crise de liquidité, que la ré-invention locale d'une autre norme monétaire, non pas que celle, officielle, du rouble fasse l'objet d'un rejet – Pepita Ould-Ahmed souligne fortement cette persistance de la légitimité du rouble –, mais parce que cette norme officielle fonctionne désormais selon une règle qui leur est devenue insupportablement défavorable. A défaut de pouvoir peser sur une ré-orientation de la règle, à la façon des dominants du régime iranien décrits par Ramine Motamed-Nejad, ne reste plus qu'à tenter de constituer à l'échelle de communautés restreintes une (d') autre(s) norme(s), dont le caractère régressif de solution de détresse est évident puisqu'elle consiste à organiser le paiement par la marchandise.

Qu'il soit question de souveraineté, de domination, de résistances ou de séditions au cœur même de l'ordre monétaire, bref que la monnaie soit politique, c'est également le message – et même le titre ! – du texte de Ramine Motamed-Nejad. La complémentarité avec les contributions précédentes : là où Alexandre Roig et Pepita Ould-Ahmed investissaient les « moments critiques », ceux de la création ou de la décomposition, Ramine Motamed-Nejad analyse, lui, le travail des puissances au sein d'un ordre monétaire « en régime » – celui de l'Iran depuis 1979. C'est là à la fois un moyen de montrer que les pouvoirs sont à l'œuvre en permanence – et pas seulement dans les temps chauds des crises –, mais aussi de souligner une fois de plus que la monnaie peut être dite politique au double sens, d'une part, de l'agonistique fondamentale qui en marque la naissance (comme *norme*) et, d'autre part, des luttes « ordinaires » qui ne cessent d'émailler le fonctionnement de sa *règle*. Deux plans d'abstraction et deux niveaux du « politique de la monnaie » : la monnaie est politique au moment de sa genèse même puisque celle-ci résulte d'une lutte entre des agents cherchant

chacun à imposer leur bien propre comme le bien-élu ; mais la monnaie est aussi politique passée l'élection, quoique à un autre niveau, car, même réalisée la convergence unanime autour de la monnaie élue, demeure toute une conflictualité « secondaire » tenant au fonctionnement de la règle monétaire. Il y a donc une « politique appliquée » de la monnaie, politique « de régime », à laquelle on peut donner son vrai nom – c'est la *politique monétaire* ! – sans risque de trivialité tant les travaux de l'économie orthodoxe ont fini par faire perdre de vue sa dimension politique pour la réduire à une simple gestion technique, significativement remise à des agences autonomes, largement affranchies de tout contrôle démocratique réel – les banques centrales indépendantes. Le caractère politique de la politique monétaire – on hésite un peu à prononcer ce genre de tautologie et pourtant il le faut... –, qui est de plus en plus oublié dans les pays développés, sous l'effet du travail de dénégation et de dépolitisation constamment poursuivi par le référentiel néolibéral²⁸, n'apparaît jamais si bien que moyennant un effort de décalage – ici dans l'espace – en direction d'une configuration monétaire dont les traits sont suffisamment accusés pour faire resurgir tout ce qui est en passe d'être escamoté ailleurs. A voir combien certains groupes sociaux iraniens s'efforcent intensément de peser sur ses orientations – pour ne pas dire carrément : faire main basse sur elle – il est évident que la politique monétaire est porteuse d'enjeux de puissance tout à fait considérables. Il ne devrait d'ailleurs pas y avoir lieu de s'étonner spécialement que la règle monétaire soit ainsi l'enjeu de luttes très vives, et ceci pour trancher aussi bien la question de savoir qui en a la maîtrise, c'est-à-dire qui détient un pouvoir d'émission, que celle de savoir qui y a accès, et peut bénéficier du levier de l'endettement. De ce point de vue, on se doute que la révolution islamique de 1979 a été un choc de première grandeur. Les premiers gouvernements de Khomeyni parvenant au pouvoir sur une ligne théologico-politique de « justice sociale » tentent de reprendre le contrôle intégral de l'émission monétaire en nationalisant les banques... mais avec pour conséquence directe d'attaquer le pouvoir d'émission jadis détenu par les grands commerçants et financiers du Bazar, fraction du pouvoir économique par ailleurs soutien de la fraction conservatrice du pouvoir politique. La contradiction sera accommodée par la mutation des organisations financières du Bazar en « organisations économiques islamiques », le vêtement religieux permettant de légitimer la continuation de l'activité antérieure et de donner naissance à une division du travail implicite entre la sphère bancaire publique et l'ensemble des organisations de la finance informelle-religieuse. Car le système bancaire public se révèle extrêmement sélectif, ne réservant ses

²⁸ Frédéric Lebaron, *La croyance économique. Les économistes entre science et politique*, Paris, coll. Liber, Seuil, 2000 ; Frédéric Lordon, *Les quadratures de la politique économique*, op. cit.

crédits qu’aux entreprises et institutions publiques. Tous les exclus de l’émission monétaire « étatique » n’ont dès lors plus d’autre solution que de se retourner vers la finance informelle. Les grands intérêts économiques privés, monnayant – c’est sans doute le meilleur cas de le dire – leur appui à une fraction du pouvoir politique en place, opèrent donc un spectaculaire rétablissement puisque : i) ils obtiennent le droit de poursuivre leur activité d’émission antérieure, à peine redéguisée ; ii) ils offrent un indispensable degré de liberté au système monétaire d’ensemble puisque ils récupèrent les très nombreux exclus du rationnement du crédit « officiel » ; iii) exclus auxquels ils prêtent cependant sélectivement et moyennant des taux d’intérêt aussi usuraires que profitables. La politique monétaire extérieure est un autre domaine où se laissent observer les bénéfices économiques des relations de clientèles politiques, notamment autour du système de double taux de change que l’Etat iranien met en place pour régler ses problèmes de financement, et ceci par le truchement d’autorisations spéciales qui permettront à ces mêmes groupes privés « protégés » du régime d’opérer sur les devises et de tirer de considérables revenus spéculatifs des allers-retours entre taux de change officiel et taux de change parallèle. Les compromis entre fractions du pouvoir économique et du pouvoir politique se trouvent remis en jeu à la fin des années 80 qui voit simultanément la mort de Khomeyni et la fin de la guerre avec l’Irak. Pour autant la logique d’ensemble reste la même : la faveur politique est convertie en emprise obtenue sur la règle monétaire, et les dominants s’efforcent en vue de reconstituer ou d’approfondir leur domination monétaire au gré des variations du contexte politique. Ainsi les grands groupes industriels vont-ils accaparer l’accès au crédit public, qui plus est en obtenant des conditions de taux d’intérêt tellement avantageuses – en dépit d’une politique d’ensemble censément anti-inflationniste – que Ramine Motamed-Nejad évoque « le sacre d’un régime de débiteurs » – où le terme « débiteur » prend le double sens de la facilité d’emprunt et de la faveur politique. On mesurera la puissance effective que confère une domination bien assise – en l’occurrence installée au cœur des relations de clientèles politiques d’un régime auquel Ramine Motamed-Nejad donne la qualification wéberienne de « patrimonial » – à la capacité des groupes privés dominants à obtenir ultérieurement une réorientation de la politique monétaire conforme à leurs intérêts, et plus exactement à leurs *nouveaux* intérêts, puisque, fortune faite au cœur d’un régime monétaire de débiteurs, ils ont maintenant pour souhait de basculer dans un régime de créanciers, avec des taux élevés qui rémunèreront leur patrimoines accumulés dans la période antérieure... En comparaison sur les deux sous-périodes 1989-2000 et 2000-2005, l’évolution des barèmes des taux d’intérêt *par secteurs* que présente Ramine Motamed-Nejad donne peut-être l’illustration la plus concrète et la plus parlante de ce que peut être la différenciation de la

faveur monétaire – et de la faveur politique dont elle est directement le reflet –, c'est-à-dire du degré de succès avec lequel les dominants économiques parviennent, ou non, à augmenter leur emprise sur la règle monétaire, à la faire évoluer selon leurs intérêts, progressent ou régressent relativement dans les luttes de puissance politico-monétaire qu'ils ne cessent de se livrer au sein même de l'appareil d'Etat.

Si le texte de Ramine Motamed-Nejad illustre en quelque sorte les vicissitudes ordinaires de la domination monétaire, la contribution de Sabine Montagne peint une autre sorte de processus, celui d'un approfondissement de la domination en longue période et des constructions juridiques dans lesquelles elle parvient à se consolider. Il ne s'agit plus cette fois de monnaie mais de rapport salarial. De fait, il est difficile de ne pas penser au rapport salarial dès lors qu'il est question de domination et de luttes de puissances au sein du capitalisme... Le texte de Sabine Montagne ne se propose pas de reprendre l'ancienne et classique discussion du rapport capital-travail et de la soumission réelle du travail au capital. Il a été rappelé plus haut combien la thématique de la lutte des classes, quel que soit le degré d'amendement qu'on estimerait devoir lui faire connaître, constitue évidemment une illustration privilégiée d'une perspective politique-agonistique sur le capitalisme. L'analyse, ici, est restreinte à une construction institutionnelle plus circonscrite, mais dont l'importance stratégique n'échappera à personne en une époque de financiarisation du capitalisme : les formes juridiques de la gestion de l'épargne financière des salariés, et plus particulièrement, puisqu'elle s'intéresse aux capitalismes anglo-saxons, le *trust*. Il faut une vue historique longue pour s'étonner à nouveau de ce qui semble aller de soi, à savoir la présence au cœur du capitalisme financiarisé d'une construction juridique tout droit issue... du Moyen-âge. Car avant de s'assimiler à la forme d'administration de l'épargne financière, et notamment celle des pensions, le trust désigne une relation de délégation très particulière par laquelle la gestion du patrimoine d'un incapable juridique est remise à un administrateur extérieur – délégation originellement conçue pour l'administration des biens d'un chevalier disparu, formellement légués à des ayants droit mineurs. Deux choses frappent immédiatement à cette évocation des origines historiques de la forme « trust » : d'abord le statut de mineur de celui qu'on peine alors à qualifier de déléataire, par quoi le trust s'assimile à une forme de curatelle ; ensuite le fait que cette forme ait ainsi voyagé dans le temps pour se retrouver intacte – *y compris sa dimension curatellaire* – dans le rapport salarial de certains capitalismes contemporains. Tout le travail de Sabine Montagne vise à souligner cette dimension de dépossession unilatérale et de gestion asymétrique qui rend la forme juridique du trust essentiellement hétérogène à celle du contrat, lequel suppose deux volontés juridiques autonomes, là où le trust organise la

relation d'un administrateur et d'un *incapable*. Or, et c'est là que la charge critique de l'analyse se révèle tout à fait explosive, à la question de savoir qui est, aujourd'hui, placé dans la position de « l'incapable », la réponse est : les salariés ! Les salariés sont de fait institués mineurs dès lors que leur épargne financière est remise à des institutions de gestion juridiquement constituées comme trusts – comme le sont les fonds de pension américains. Parler d'un processus historique d'approfondissement de la domination du capital sur le travail est alors parfaitement fondé puisque l'ajout à la construction d'ensemble du rapport salarial de l'étage « gestion de l'épargne financière » élève pour ainsi dire la séparation salariale au carré. Dans le rapport salarial « classique », les salariés se trouvent déjà séparés des finalités et des moyens de la production. Le complément « trust » y ajoute la séparation d'avec le seul moyen qui leur restait de recouvrer quelque pouvoir dans le jeu capitaliste, à savoir la constitution d'épargnes financières et la perspective d'une stratégie de participation patrimoniale. Il est donc pertinent de résituer ce développement juridique spécifique de la construction continuée du rapport salarial dans la perspective d'ensemble d'une lutte de puissances, et même de l'une des plus fameuses du capitalisme puisque c'est celle du capital et du travail ! On voit donc ici, et de manière très spectaculaire, combien les cadres institutionnels façonnés par le droit soutiennent une évolution de la distribution du pouvoir entre des agents dont ils médiatisent les interactions : le trust a pour effet d'approfondir la dépossession salariale – mais cette fois dans le registre financier –, et d'inhiber la formation d'un (contre-)pouvoir salarial qui s'apprêtait à passer par des usages stratégiques de l'épargne, laquelle fait alors l'objet d'une parfaite capture par la *pension industry*... Comme si ça n'était pas suffisant, les réformes de la gestion financière des retraites aux Etats-Unis dans les années 70, et notamment la promotion, par avantage fiscal, des fonds à cotisations définies, ou plans 401(k), va conduire à faire porter aux salariés la plus grande part du risque lié au placement long de leur épargne, risque antérieurement porté par les employeurs... mais sans rien ôter de leur situation de « mineurs », elle, intégralement conservée dans la forme juridique invariante du trust. On ne saurait mieux illustrer la logique de la puissance, pour laquelle il y a toujours quelque chose de plus à conquérir : sauf stabilisation institutionnelle, d'ailleurs nécessairement inscrite dans la stabilisation duale et, pourrait-on dire, proprement politique, du rapport des forces, la domination s'efforce continûment en vue de son propre accroissement. Adjoindre à la séparation salariale dans l'ordre de la production – celle qu'avait analysée Marx – la séparation patrimoniale dans l'ordre de la finance, comme la réalise la forme du trust, et y ajouter pour, faire bonne mesure, le transfert du risque des employeurs vers les salariés, donne une illustration assez parlante, on en conviendra, de ce

qu'emporte très concrètement l'idée abstraite d'une ontologie agonistique des rapports économiques.

André Orléan montre la genèse d'une domination, Ramine Motamed-Nejad son « fonctionnement », Sabine Montagne son approfondissement, Pepita Ould-Ahmed sa contestation – même sous la forme de la fuite minoritaire – et Alexandre Roig sa re-création. Le texte de Neil Fligstein et Taek-Jin Shin, qui traite des effets des normes de la valeur actionnariale sur les (la dégradation des) conditions de travail dans le salariat étatsunien, illustre lui aussi ces dynamiques de la domination économique mais en y ajoutant un élément supplémentaire, sans doute déjà présent dans toutes les autres contributions, mais plus visible encore dans le cas présent. Or c'est un élément particulièrement important pourachever de différencier, si c'était nécessaire, la présente économie politique hétérodoxe de la *NPE* néoclassique. Cette dernière fait transiter la plus grande part de ses effets « d'économie politique » par les mécanismes électoraux : *rent-seeking* et *lobbying* des divers groupes d'intérêt particuliers passent en effet soit par l'emprise directe sur les partis (via le financement de l'activité politique), soit par la mobilisation de coalitions électORALES. Il ne viendrait à l'idée de personne de nier l'existence de ces mécanismes, mais il est *a contrario* permis de déplorer l'extrême limitation d'une « économie politique » qui s'y réduirait. Que la *NPE* s'impose cette limitation n'est guère surprenant tant il est possible d'y voir l'effet de cette économie politique « dichotomique » qui sépare une infrastructure économique walrassienne et une superstructure politique, pour l'essentiel réduite aux institutions et aux mécanismes de la vie politicienne-électorale. Le point de vue des contributions de cet ouvrage, et particulièrement de celle de Neil Fligstein et Taek-Jin Shin, est tout autre. A l'opposé de la vue « dichotomique », nous considérons – et telle est bien la conséquence immédiate d'une ontologie agonistique de l'être social – que le pouvoir et la domination sont *denses* dans la société. Cette « densité » peut revêtir un caractère diffus mais aussi – et en fait surtout – un caractère structuré. Faire une économie politique structuraliste consiste alors à considérer que les effets de pouvoir sont médiatisés par des structures et même, plus encore, que *les structures sont la cristallisation d'une certaine distribution du pouvoir*. Modifier les structures économiques c'est donc faire varier la répartition du pouvoir et les divers rapports de force entre agents et groupes d'agents. Si le texte de Fligstein et Shin vient à point pour illustrer cette thèse c'est parce que, en s'intéressant aux effets des normes de la valeur actionnariale, il saisit l'une des tendances les plus importantes de ce mouvement d'ensemble qu'on qualifie de « mondialisation », lequel offre un cas d'une ampleur historique de transformation des structures économiques, et corrélativement de bouleversement des rapports

de pouvoir au sein du capitalisme. Pour comprendre, en effet, combien le rapport capital-travail, envisagé comme rapport politique c'est-à-dire comme rapport de force, a pu se trouver altéré dans les deux décennies écoulées, il suffit de dresser la liste des grandes transformations structurelles et de constater leur convergence à accroître le champ des possibilités stratégiques du capital et, partant, l'espace qui a été ouvert à ses élans de puissance. Ainsi, par exemple, là où la concurrence modérée de l'époque fordienne prémunissait le salariat de pressions productives trop fortes, la déréglementation des marchés des biens, entamée dans les années 80, notamment dans l'aire européenne mais aussi plus largement avec les divers cycles du GATT et de l'OMC, a considérablement accru l'intensité concurrentielle, essentiellement accommodée par les transformations des conditions productives du salariat. De même, les années 80 et surtout 90 voient l'abaissement des barrières qui encadraient jusqu'ici le régime des investissements directs à l'étranger, rendant possibles les délocalisations dont la menace pèse évidemment dans le rapport de force capital-travail. Dans un autre registre, la libéralisation des mouvements internationaux de capitaux ainsi que le mouvement d'ouverture général des économies a placé la politique économique sous de nouvelles contraintes – balance des paiements, mais surtout surveillance de sa « crédibilité » par les marchés financiers²⁹ – qui ont sensiblement altéré les conditions de possibilité de politiques orientées vers la croissance et l'emploi. Il va sans dire que, dans ce tableau d'ensemble, les évolutions structurelles vers la financiarisation du capitalisme revêtent une importance de tout premier plan. La déréglementation internationale des marchés d'action, la concentration de l'épargne financière dans les bilans des grands fonds d'investissement (fonds de pension ou fonds mutuels), les transformations du régime du contrôle capitaliste sont autant de déplacements structurels majeurs qui ont conduit à exposer la gestion des entreprises à de nouvelles normes directement issues des réquisits de la finance³⁰. Dans ce triptyque de la financiarisation se tient sans doute la cause la plus puissante de modification du rapport capital-travail puisque sont désormais parfaitement établies les conditions d'*enforcement* de la norme actionnariale, laquelle s'applique alors dans toute sa rigueur et sans que les salariés aient le moindre recours pour s'y opposer – les recours comme le pouvoir et tous les leviers (*leverage*) de l'action sont inscrits dans les structures, et celles-ci sont devenues extraordinairement adverses au salariat. En retraçant l'ensemble des effets de la financiarisation sur la détérioration des conditions de travail, Niel Fligstein rappelle simultanément que, dans le capitalisme comme ailleurs, les

²⁹ Frédéric Lordon, *Les quadratures de la politique économique*, op. cit.

³⁰ André Orléan, *Le pouvoir de la finance*, Paris, Odile Jacob, 1999 ; Frédéric Lordon, *Fonds de pension, piège à cons ?*, Paris, Raisons d'agir, 2000 ; Michel Aglietta, Antoine Rebérioux, *Dérives du capitalisme financier*, Paris, Albin Michel, 2004 .

rapports de puissance sont médiatisés et déterminés par les structures, et que les puissances dominées payent l'accroissement des puissances dominantes chaque fois que les structures évoluent pour permettre cet accroissement. Ce faisant, il aide à mettre en lumière l'une des caractéristiques centrales de cette économie politique hétérodoxe, à l'intersection d'une ontologie agonistique et d'une vue « structurale » du monde social, et dessine en creux la direction très générale que devrait emprunter la politique économique de cette économie politique : une action sur les structures pour rééquilibrer les rapports de puissance.

Bibiographie

AGLIETTA (Michel), ORLEAN (André), *La violence de la monnaie*, Paris, PUF, 1982

AGLIETTA (Michel), REBERIOUX (Antoine), *Dérives du capitalisme financier*, Paris, Albin Michel, 2004.

AMABLE (Bruno), PALOMBARINI (Stefano), *L'économie politique n'est pas une science morale*, Paris, coll. Cours et Travaux, Raisons d'agir, 2005.

BENABOU (Roland), "Heterogeneity, stratification and growth : macroeconomic implication of community structure and school finance", *American Economic Review*, 86, 3, 1996, p. 584-609.

BESLEY (Timothy), PERSSON (Torsten), STURM (Daniel), "Political competition and economic performance: theory and evidence from the United States", NBER Working Paper n° 11484, 2005.

BOYER (Robert), NEFFA (Julio), *La economía argentina y su crisis (1976-2001). Visiones institucionistas y regulacionistas*, Buenos Aires, CEIL-PIETTE, Miño y Dávila, 2004.

BOYER (Robert), SCHMEDER (Geneviève), « Un retour à Adam Smith », *Revue Française d'Economie*, V, 1, 1990, p. 125-159.

LEBARON (Frédéric), *La croyance économique. Les économistes entre science et politique*, Paris, coll. Liber, Seuil, 2000.

LORDON (Frédéric), *Les quadratures de la politique économique*, Paris, Albin Michel, 1997.

LORDON (Frédéric), « Croyances économiques et pouvoir symbolique », *L'Année de la Régulation*, 3, 1999, p. 169-210

LORDON (Frédéric), *Fonds de pension, piège à cons ?*, Paris, Raisons d'agir, 2000.

ORLEAN (André), *Le pouvoir de la finance*, Paris, Odile Jacob, 1999.

ORLEAN (André), « La sociologie économique et la question de l'unité des sciences sociales », *L'Année sociologique*, 55, 2, 2005, p. 279-306.

OSWALD (Andrew), POWDTHAVEE (Nattavudh), "Daughters and left-wing voting", Working Paper, *Weekly Political Economy Discussion Group*, 2006, <http://www.wcfia.harvard.edu/seminars/pegroup/DaughtersOswaldPowd16Dec2005.pdf>.

PALOMBARINI (Stefano), *La rupture du compromis social italien. Un essai de macroéconomie politique*, Paris, Editions du CNRS, 2001.

PERSSON (Torsten), TABELLINI (Guido), « Is inequality harmful for growth », *American Economic Review*, 84, 3, 1994, p. 600-621.

PIKETTY (Thomas), « Social mobility and redistributive politics », *Quarterly Journal of Economics*, 110, 1995, p. 551-584.

SAINT-PAUL (Gilles), « The “New political economy” : recent books by Allen Drazen and by Torsten Persson and Guido Tabellini », *Journal of Economic Literature*, XXXVIII, 2000, p. 915-925.

SAINT-PAUL (Gilles), *The Political Economy of Labour Institutions*, Oxford, Oxford University Press, 2000.

TABELLINI (Guido), “Culture and institutions: economic development in the regions of Europe”, CESIFO Working Paper, n° 1492, 2005.

VERDIER (Thierry), “Développements récents en économie politique de la croissance. Un survol rapide », *Revue Economique*, 50 (3), 1999, p. 489-497.